

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2003

### DELIBERATION N° 2003/02-01 – DEBAT D’ORIENTATION BUDGETAIRE

### DELIBERATION N° 2003/02-02 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : AVANCEMENT AU GRADE D’AGENT D’ENTRETIEN QUALIFIE

### DELIBERATION N° 2003/02-01 – DEBAT D’ORIENTATION BUDGETAIRE.

Monsieur BOILEAU, rapporteur, donne lecture des documents relatifs au débat d’orientation budgétaire, transmis à l’ensemble du Conseil Municipal avec l’ordre du jour de la présente séance.

Au cours des débats, il est répondu sur toutes les questions posées sur les orientations budgétaires 2003.

### **DEBAT D’ORIENTATION BUDGETAIRE 2003**

Conseil municipal du 17 février 2003

DESIGNATION	PROPOSITIONS	TOTAL PROPOSE
<b>N°01 - Acquisition matériel et mobilier administratif</b>		14 500,00 €
Acquisition sonorisation salle du conseil	3 500,00 €	
Ecran salle du conseil	1 600,00 €	
Bacs, plantations hall verrière	1 700,00 €	
Shampoigneuse à moquette (non réalisé en 2002)	700,00 €	
Modernisation TV Ludres (matériel et caméra numérique)	7 000,00 €	
<b>N° 02 Acquisition matériel scolaire</b>		32 060,00 €
Mobiliers divers maternelles (tableau, bac à eau, bureau)	2 460,00 €	
Matériel de sport Charcot	500,00 €	
Tapis anti-dérapant Mat Prévert	235,00 €	
Mat Loti - crédit annuel	1 220,00 €	
Mat Prévert - crédit annuel	1 220,00 €	
Mat Charcot - crédit annuel	1 220,00 €	

Mat Charcot - crédit annuel 2002 (cumul achat Photocopieur)	1 220,00 €	
Tricycles + trotinettes Mat Charcot	1 290,00 €	
Equipement informatique primaires (8 PC)	8 550,00 €	
Renouvellement 1 classe pour école primaire	4 100,00 €	
Mobiliers divers - écoles primaires (10 sièges, placard)	2 480,00 €	
Casques audio - Prim Prévert	100,00 €	
Prim Loti - crédit annuel	1 220,00 €	
Prim Prévert - Crédit annuel	1 220,00 €	
RASED : psychologue - crédit annuel	1 068,00 €	
RASED : rééducatrice - crédit annuel	1 677,00 €	
machines à laver pour les maternelles	2 280,00 €	
<b>N° 05 - Voirie</b>		8 000,00 €
Poubelles	4 000,00 €	
Plaques de rues	4 000,00 €	
<b>N° 08 - Ecole de musique</b>		
<b>N° 09-Acquisition matériels sportifs et jeux</b>		7 500,00 €
Jeux pour Maurepré et St-Blaine	7 500,00 €	
<b>N° 11 - Eglise</b>		- €
<b>N° 12 - Stade Bon Curé</b>		4 000,00 €
Installation, mise aux normes chauffage	4 000,00 €	
<b>N° 13 - Véhicules</b>		
	-	
<b>N° 14 - Voirie Générale</b>		4 600,00 €
Aménagement chemins piétonniers secteur Marquette	4 600,00 €	
	-	
<b>N° 16 - Place Ferri</b>		- €
	-	
<b>N° 18 - Groupe scolaire Loti</b>		22 000,00 €
Réfection peinture 3 classes primaires	10 000,00 €	
Clôture extérieure et portail - maternelle	8 000,00 €	
Jeux de cour - maternelle	4 000,00 €	
<b>N°19 - Cantine scolaire</b>		23 806,00 €
Rénovation toiture	18 000,00 €	
Changement armoire frigo	4 800,00 €	
Eclairage hall	400,00 €	
Chariot range assiettes	396,00 €	
Poubelles	210,00 €	

	-	
<b>N° 21 - Maison Emile Gallé</b>		5 800,00 €
Menuiseries extérieures	3 800,00 €	
Peinture et remplacement plafond	2 000,00 €	
<b>N° 22 - Bâtiments divers</b>		6 300,00 €
Pose de coffret et extincteurs (renouvellement)	3 800	
Chaudière, réfection local 463 rue Pierre et Marie Curie	2 500	
<b>N° 23 - Halte garderie</b>		
<b>N° 24 - Centre G.Brassens</b>		6 800,00 €
Porte de chaufferie	1 500,00 €	
Auto-laveuse	5 300,00 €	
<b>N° 26 - A.J.C. Marvingt</b>		9 100,00 €
Pose de carrelage	4 500,00 €	
Rideau de séparation modulaire	3 100,00 €	
Garde corps estrade	1 500,00 €	
	-	
<b>N° 27 - C.M.S.</b>	-	2 300,00 €
Armoire électrique	1 800,00 €	
Plomberie vannes de sectionnement eau	500,00 €	
	-	
<b>N° 28 - Stade plateau</b>		36 500
Clôture des terrains verts	32 000,00 €	
Aménagement terrain d'entraînement	2 500,00 €	
Eclairage terrain stabilisé	2 000,00 €	
<b>N° 29 - Eclairage public</b>		37 700,00 €
Illuminations Noël 2003	33 000,00 €	
Parking Espace Grandjean	4 700,00 €	
<b>N° 35 - Atelier rue M. MARVINGT</b>		5 000,00 €
Aménagement locaux (2è tranche, eau et chauffage)	4 000,00 €	
Rénovation éclairage (mise en sécurité)	1 000,00 €	
	-	
<b>N° 36 - Gendarmerie</b>		2 000,00 €
Rénovation des sols des 2 bureaux	1 500,00 €	
Séparation d'un bureau	500,00 €	
<b>N° 37 - Centre technique ZI</b>		4 800,00 €
Extension plateforme pour 5 stationnements	3 800,00 €	
Peinture signalisation et entretien	1 000,00 €	

<b>N° 38 - Cimetière</b>		2 000,00 €
Installation borne fontaine	2 000,00 €	
	-	
<b>N° 39 - Maison des loisirs.</b>		2 000,00 €
Acquisition tables et bancs	2 000,00 €	
<b>N° 40 - Groupe scolaire Charcot</b>		8 700,00 €
Conformité des jeux de cours	1 500,00 €	
Clôture logements de fonction	6 000,00 €	
Remplacement de 2 volets roulants	1 200,00 €	
	-	
<b>N° 43 - Logements Loti</b>		2 600,00 €
Divers travaux de plomberie et chauffage	2 600,00 €	
	-	
<b>N° 45 - Acquisition Matériel</b>		6 670,00 €
matériels techniques (ponceuse, scie, échelle...)	4 370,00 €	
tunnel de forçage	2 300,00 €	
<b>N° 46 - Ancienne Bibliothèque</b>		
<b>N° 47 - Groupe scolaire Prévert</b>		43 050,00 €
Aménagement de sécurité rue de Secours (barrières)	8 000,00 €	
Extension préau	15 000,00 €	
Mise à niveau régulation chauffage	1 000,00 €	
Nettoyage toiture	3 000,00 €	
Menuiserie extérieure salle de classe du fond - maternelle	15 000,00 €	
Horloge chauffage périscolaire	400,00 €	
Plantation arbustes (projet pédagogique)	650,00 €	
	-	
<b>N°48 Constitution de réserves foncières</b>		10 000,00 €
Constitution de réserves foncières	10 000,00 €	
<b>N° 50 - Hotel de ville</b>		24 500,00 €
Installation électricité extérieure	2 500,00 €	
Traitement toiture	17 000,00 €	
Aménagement des combles (cloison)	5 000,00 €	
	-	
<b>N°53 Aménagement espaces verts</b>		407 800,00 €
Aménagement parc St Thérèse (1er tranche)	322 000,00 €	
Etudes parc St-Thérèse (architecte...)	47 000,00 €	
végétalisation divers espaces verts (parc Génébois, sncf, Poste)	35 000,00 €	
Bordurettes massif rue de la Justice	3 800,00 €	
	-	
<b>N° 58 - Zone de Loisirs</b>		45 000,00 €
Aquisition jeux en remplacement	45 000,00 €	



**DELIBERATION N° 2003/02-02 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :  
AVANCEMENT AU GRADE D'AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE**

Madame RAVON, rapporteur, informe l'Assemblée qu'un agent d'entretien justifie au 1<sup>er</sup> janvier 2003 de six ans de services effectifs dans son grade.

Les conditions étant réunies pour prétendre au grade d'agent d'entretien qualifié, et après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du 23 janvier 2003,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 6 février 2003,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- de transformer le poste d'agent d'entretien à temps non complet (32 h 30/35<sup>ème</sup>) en poste d'agent d'entretien qualifié à temps non complet (32 h 30/35<sup>e</sup>) à compter du 1<sup>er</sup> mars 2003,
- d'adapter le tableau des effectifs en ce sens,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2003.